

Le Cauchemar

L'empereur Hermann était admiré par les soixante millions de sujets de son vaste empire. Il avait fait croire à son peuple que ce peuple était chargé de représenter Dieu sur la terre, ce qui, si cela était vrai, donnerait un bien triste idée de ce Dieu. Lui-même, Hermann, prétendait être le descendant de cet Arminius qui, ayant attiré Varus dans une embuscade, remporta sur le général romain une éclatante victoire et anéantit trois légions que l'empereur Auguste pleura longtemps. Comme son ambition était immense et qu'il n'avait, pour la limiter, ni le bon sens, ni l'intelligence, ni la justice, ni l'humanité, Hermann voulait dominer sur le monde entier et, pour accomplir son dessein, il avait entrepris une guerre injuste et cruelle.

Afin de défendre leur droit, six peuples, grands ou petits, s'étaient levés aux confins de l'empire et, parmi ces guerriers, on voyait les descendants de ceux qui, autrefois, arrêtaient et détruisaient une invasion barbare dans les plaines catalaniques. C'est ainsi que, depuis quatre longs mois et par la volonté d'un seul homme, des millions d'hommes s'étaient engorgés; par la volonté d'un seul homme, des contrées entières étaient dévastées, des villes détruites, les habitants maltraités; des monuments de foi et d'art, que l'on croyait sacrés, n'offraient plus que le spectacle de ruines noircies et les fleuves se rougissaient de sang.

La forêt pleine de cerfs et de sangliers. Or, Hermann s'était réfugié dans l'antique demeure: ses généraux, ses soldats, ses domestiques l'avaient abandonné, mais il avait autour de lui sa nombreuse famille, sa femme, la maternelle et triste Hedwige, ses trois fils que, par esprit national et barbare, il avait appelés Alaric, Marbod et Attila; ses filles, ses belles-filles, ses gendres, ses petits-enfants, et aussi un vieux serviteur, qui n'avait pas voulu quitter les jeunes princesses qu'il avait vues naître. Tous étaient réunis dans la grande salle des Chevaliers portoglaive et, par une étroite fenêtre, l'empereur Hermann surveillait anxieusement la porte de la cour. Il se souvenait d'un soir où, après une grande chasse, sur le sol de la cour toute blanche de neige, on avait disposé les faisans, les chevreuils et les lièvres tués dans la journée de façon à figurer les armes de l'Empire, un gigantesque vautour à deux têtes, qu'enlouraient cinquante valets avec des torches. Il imaginait le vautour, plus colossal encore, que figureraient, sur un vaste champ de neige, les cadavres de tous les hommes tués pour son ambition!

Soudain, la porte de la cour fut enfoncée et bientôt, avec des cris sauvages, une centaine de soldats ennemis entrèrent dans la grande salle des Chevaliers portoglaive; et leur chef dit alors: "Empereur Hermann, et vous tous qui êtes ici, vous pouvez prier votre Dieu, car vous allez mourir, et nous ne vous traiterons pas en loyaux combattants, mais comme des cambrioleurs, des pillards, des incendiaires, des assassins, des tortionnaires et des violeurs immenses que vous êtes; et nous massacrerons aussi les enfants et les femmes, car l'heure est venue des terribles et justes représailles." Ayant dit ces paroles, il fit un signe aux soldats qui commencèrent une horrible besogne. Siegfried, Wolfgang, Erwein, Wiprecht, pauvres petits garçons qui s'étaient jetés à genoux en joignant leurs petites mains, on leur coupa les mains et ils tendaient vers leur grand-père des moignons sanguinolents.

comme une mort trop prompte ne saurait expier tant d'existences fauchées, comme tu dois être sûr tout puni dans ton incommensurable orgueil, nous le traiterons ainsi que les souldards ont traité quelques-uns de nos braves: nous l'attachons, les mains liées, aux étriers de nos cavaliers."

A ce moment et parce que cela le touchait personnellement, Hermann se réveilla. Il était couvert d'une sueur froide et ses cheveux avaient encore blanchi. Ayant fait appeler le grand Ordonnateur des atrocités, il lui raconta son rêve affreux. — Que Votre Majesté ne s'alarme pas, dit ce haut fonctionnaire: ce n'est qu'un cauchemar, et nos ennemis n'ont pas une culture suffisante pour atteindre aux moyens que nous employons. MAURICE DONNAY, De l'Académie française.

LA CASQUE A POINTE. L'origine du casque à pointe des Prussiens n'est pas très ancienne. Elle remonte au règne de Frédéric-Guillaume IV, frère de l'empereur Guillaume Ier et grand-oncle du kaiser actuel. Ce roi de Prusse avait fait son instruction militaire sous la direction de Schamhorst et de Knesbeck, et ce furent ces deux précepteurs qui, pour des raisons que l'histoire ne dit pas, lui suggèrent l'idée de transformer complètement les costumes et les coiffures de l'armée prussienne. C'est ainsi qu'un schako fut substitué le casque à pointe, dont le premier modèle était d'ailleurs beaucoup plus grand que le modèle actuel.

Plusieurs fournisseurs militaires réalisèrent de grosses fortunes dans cette affaire. Mais le casque à pointe ne porta pas bonheur au faible roi qui, quelques années plus tard, déchu et envoyé en Italie, mourut de paralysie générale. VIET HEIDELBERG. On se rappelle que Sven Hedén, après avoir été explorateur, était descendu jusqu'aux fonctions infiniment plus modestes de commis voyageur en pangermanisme. Incompris de ses compatriotes suédois, Sven Hedén était revenu en Allemagne et s'attendait sans doute à y recevoir un accueil triomphal, mais il eut la malencontreuse idée de s'arrêter à Heidelberg.

Dans cette vieille ville universitaire, où une pièce de théâtre nous montrait récemment les amours d'un étudiant princier avec une servante de brasserie, il y a, paraît-il, des policiers spirituels, ce qui est extraordinairement rare en Allemagne. Les sentiments exagérés germanophiles affichés par cet étranger purent susciter chez les malins détectives. Il n'est pas possible, se dirent-ils, qu'un homme se disant Suédois soit meilleur pangermaniste que le Kaiser. Et comme ils ont la main prompte, les policiers coffrèrent l'explorateur. Il fallut plusieurs jours pour que le malheureux Sven Hedén pût établir qu'il n'était pas un espion. Il est libre, maintenant, mais est-il toujours pangermaniste?

LES SOLDATS S'AMUSENT. "Petite Gironde." Les habitants de Moulmoulon-Grand (Marne) furent, il y a quelques jours, vers six heures du soir, violemment émus par le bruit d'une soudaine canonnade. La cause de cette alerte? Nos soldats s'ennuyaient, voilà tout, à rester inactifs dans leurs tranchées, et ils avaient voulu se payer ce soir-là, la tête des "Boches", terrés à quelques centaines de mètres. Ils avaient donc fabriqué plusieurs panneaux lumineux portant cette inscription: "Nous avons du gigot, du champagne et des cigares. Venez donc les prendre, sales Boches."

Puis, bien abrités, nos joyeux fantassins organisèrent une véritable retraite aux flambeaux. Aussitôt, de la tranchée adverse, les Allemands, furieux, se mirent à tirer des feux de salve, auxquels se mêla bientôt la voix du canon: le tout en pure perte, car nos soldats français, nés marins, s'étaient empressés, leur tour joué, d'éteindre prudemment les lampes pour éviter le repérage du feu de l'ennemi.

Les Tribunaux COUR CIVILE DE DISTRICT. Nouveau Procès. Philip Werlin, Ltd, vs. Mme Rosa Hoyle, réclamation, \$750. PREMIERE COUR DE CITE. Nouveau Procès. Réclamations. Jacob Singerham vs. Jacob Duthinger, \$45.

Ventes Inscrites AU BUREAU D'ALIENATIONS. Arthur E. Johnson à A. D. Danziger, 3 lots, Banks, Dorgenois, Brad et Tulane, \$5,000. — Dreyfous. Frank Prejotta à German American Homestead, lot, Scott, Elm, Cortez et D'Hémécourt, \$2,500. — Rouen.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, \$2,600. — Rouen. Mme Thos. R. Jeffrey à David E. H. Chaffe, portion, Canal, Rouen, Iberville et Lopez, \$1,900. — Gurley. Sylvester E. Roubin à Eureka Homestead Society, lot, Dumaine, Roman, Prieur et St-Philippe, \$2,000. — Benedict. Ernest A. Carrere Co., Ltd., à Alfred Prognais, lot, Industry, Allen, Annette, Agriculture et Marigny, \$275. — Dreyfous. Mme E. Clarisse Bertrand à Pos. M. Decoud, lot, Laharpe, Derbigny, Columbus et Roman, \$500. — Dreyfous.

Thomas L. Airey à Francis P. Hammett, lot, Feliciana, Clout, Miro et Tonti, \$100. — Young. Henry W. H. Hauffe à Mme Harrison Kaywood, 4 lots, Promenade, Bohman, Lawrence, Numa et Bringier, \$650. — Vidrine.

Joseph A. Blythe à Mme Joseph Narroux, 2 lots, Fillmore, Pierre, E. Troisième et Maumus, \$30. George W. Henry à Mme Mary Johnson, 3 lots, Peters, Burke, Robert et Peters, \$180. — Kronenberger. Horace Gumbel à Harry Latier, 2 lots, Cadiz, Valence, Robertson et Freret, \$2,200. — Loomis.

ETES-VOUS ABONNE?

Jacob L. Weil à Jahacke Realty Co., 7 lots, Leake, Short, Pearl et Huso, \$10,000. — Dreyfous. Pine Grove Realty Co., Inc., à Felix J. Dreyfous, intérêt dans un lot, Burdette, Fern, Hickory et Cohn, \$960. — Danziger.

BUREAU DES HYPOTHEQUES. Felix Berthel à Mlle Louise Muller, \$525, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot sur le chemin de Gentilly. — Rouen. Edward Preston à E. P. Quinius, \$1,500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Salcedo, Lopez, Gravier et Tulane. — Janin. Jacques Dubreire à A. Casey, \$1,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion, Miro, Galvez, Dumaine et St-Philip. — Pomes. Lum Bing Wey à Mlle Marie H. Grenillon, \$1,000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion, Bayou Road, Esplanade, Johnson et Galvez. — Hoover. John F. Brennan à Fred W. Robert, \$1,500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Orléans, Bourgogne, St-Pierre et Remparts. — Beer. George W. Davison à Frank B. Twomey, \$10,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 2 lots, Napoléon, Clairborne, Berlin et Willow; Hét. Robert, Barret, Peters et Upperville; Hét. Calhoun, Barret, Peters et propriété des Jésuites; Hét. Robert, Upperville, Willow et Gueulle; 6 lots, Général Taylor Roman, Derbigny et Milan. — Dreyfous.

Veuve Joseph N. Mazerat à Oscar Schreiber, \$855, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Remparts, St-Claude, Clout et Louisa, et 3 squares, London, N. O., Benefit et Humanity. — Rouen. Veuve Juan Carreras à Albert Marchal, \$400, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Champs-Élysées, Français, Villers et Urquhart. — Legier.

Thomas M. Thompson à Joseph A. Lautenschlaeger, Jr., \$300, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots, Pine, Burthe, Elm et Broadway; lot, Broadway, Pine, Burthe et Troisième; portion, Broadway Pine, Burthe et Elm; 4 lots, Elm, Adams, Hillary et Zimple; lot, Lowerline, Pine, Elm et Burthe. — Weil.

Veuve Jean Marque et al. à F. B. Twomey, \$1,000, 2 billets, 1 an, 7 pour cent, lot, St-Bernard, Clairborne, Derbigny et Nouvelle-Orléans. — Dreyfous. N. O. Roofing and Metal Co., Inc., à Chas. Grillot Jr., \$1,200, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots, Cortez, Toulouse, Scott et Orléans. — Young.

Baldassare Gagliano à Joseph A. Lautenschlaeger Jr., \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Monroe, Spruce, Leonidas et Cohn. — Weil.

OH MPAIGN? LOUIS ROEDERER REIMS. Exigez l'Étoile Comme Garantie. PAUL GELPI & FILS AGENTS. 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans. 20 mars - 1 an dim.

WHITNEY CENTRAL NATIONAL BANK ET LA WHITNEY CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK Avec leur Capitaux Combinés, Surplus et Profits non divisés déposé \$4,500,000 Nous sollicitons votre clientèle pour toutes vos opérations en banque

Louisville & Nashville R. R. Co. La ligne la mieux équipée offrant le service le plus moderne de la Nouvelle-Orléans aux villes du Nord et du l'Est La route du "NEW YORK & NEW ORLEANS, Limited" Train tout en acier, composé entièrement de wagons Pullman, wagon d'observation et Café Club Pour plus amples informations s'adresser au Bureau des billets 201 rue St-Charles

SIROP ANGELL CONTER LA TOUX, COQUELUCHE TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE 25 et 50 SOUS Préparé par DR. RICHARD ANGELL Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

GEO. MASTAINICH Entrepreneur Electricien et Marchand d'Accessoires LAMPES "M. ZIDA" EN VENTE CHEZ NOUS 4611 RUE MAGAZINE Téléphone Uptown 977

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

CHARBONS COKE POUR GAZ ET FONDERIE W. G. COYLE & CO., Inc. 337 RUE CARONDELET PHONE MAIN 2126

F. A. BRUNET IMPORTATEUR DIRECT HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER 313 RUE ROYALE 313 ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE. La Seule Grande et Unique Maison Française à la Ville-Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je déte toute concurrence. Les ordres de la campagne sont sollicités. PHONE MAIN 4360.

Feuilleton de l'Abelle de la Nouvelle-Orléans COMMENCÉ LE 12 JUILLET 1914

Fiançailles Tragiques ROMAN INEDIT Par GABRIEL RECIT

Il ne s'aperçut pas ou ne voulut point s'apercevoir de la sérénité de son de la missive: la joie rend souverainement égoïste et enlève toutes les facultés de jugement. Maintenant qu'il était agréé, qu'il avait doublé le cap des déceptions trébuchantes, sa présence à l'hôtel devenait inutile. Il irait, le tantôt, remercier Lydie de son excellente réponse et le soir même il partirait pour Bordeaux afin de liquider sa succession de garçon. A neuf heures, le facteur lui apporta une seconde lettre. C'est donc la journée des correspondances, souriait-il d'un air satisfait? Cette dernière émanait de M. Lamblard qui sollicitait une entrevue. M. Vordenave n'avait aucune raison de ne pas recevoir son rival. Il avait à sa portée de quoi le réduire à l'impuissance — la lettre de Lydie — et il ne manquerait pas de s'en servir si les circonstances l'exigeaient. Il sonna le garçon, lui ordonnant de faire monter, dès son arrivée, un visiteur qu'il attendait.

Une demi-heure plus tard, Etienne pénétrait chez M. Vordenave. Son cœur battait un peu plus fort qu'à l'ordinaire et il se demandait anxieusement ce qui allait résulter de cette rencontre passionnante entre deux concurrents, résolus tous les deux à faire fléchir la volonté de l'autre. Etienne ne put réfléchir longuement. M. Vordenave vint à sa rencontre et, très aimable, lui adressa parole. — Veuillez entrer, M. Lamblard. Je regrette de vous recevoir ainsi, dans une simple chambre d'hôtel, mais la guerre comme à la guerre; aussi bien ce détail n'a actuellement aucune importance. Et si vous le voulez bien, afin d'éviter des indiscrétions toujours possibles, avec ce surcroît de clients attirés par les foires, je vous prie de vouloir bien me suivre dans ce petit cabinet. Nous y serons plus à l'aise et à l'abri des oreilles curieuses. Etienne s'inclina en signe d'assentiment. — Cette précaution ne sera pas inutile, dit-il, car nous avons des choses très intéressantes à nous dire, qui sortent de la banalité courante. Complètement remis de son émotion, très malade de lui, Etienne s'assit dans un fauteuil que lui désignait le négociant. — Très attentifs à leurs mouvements, cherchant les paroles qui conviennent, ils ne perçurent pas le bruit de la porte s'ouvrant avec précaution, avec douceur. C'était Germaine Boyer qui s'introduisait rapidement dans la première pièce. Elle voulut être témoin de la scène qui se préparait et y prendre part selon les nécessités du moment. C'était l'arbitre souverain de la partie suprême qui s'engageait. Elle avait manifesté son désir de partir par le train de 10 h. 13 sur Bordeaux. Elle avait demandé et acquiescé sa note et donné l'ordre au garçon de l'appeler dès que la voiture qui devait l'emporter ferait son apparition. Etienne prit le premier la parole, allant droit au but. Vous devez comprendre, Monsieur Vordenave, à quel sentiment l'obésité en venant vous trouver, ici, chez vous, il y a longtemps, je vous l'assure, que je désirais cette

entrevue. Mais vos apparitions sont si courtes, elle sont entourées de tant de mystère, que je n'ai pu vous rencontrer plus tôt. — Laissez-moi manifester un étonnement sincère. Je ne comprends pas, contrairement à ce que vous affirmez ce que vous êtes venu faire. Veuillez préciser. — Il s'agit, monsieur, de Mademoiselle Lydie... — Mais vous vous trompez de route, mon cher monsieur, dit perfidement le négociant. Si c'est de Mlle Durand que vous voulez parler, il est au moins inutile que vous poursuiviez. Adressez-vous à son père. Incapable de dominer plus longtemps ses nerfs, Etienne se leva. — Ayez pitié d'elle et de moi! dit-il brusquement. Il ne s'agit pas de perdre du temps en de subtils préambules. Vous connaissez nos situations respectives, vous savez que depuis plusieurs années, nous nous sommes jurés un éternel amour. Depuis votre venue parmi nous, la situation a bien changé, de par la volonté seule du père. Vous avez porté presque le deuil dans deux honorables familles, et il n'y a pas de jour, que dis-je! il n'y a pas d'heure où les sanglots d'une malheureuse enfant ne viennent protester énergiquement contre la violence qui lui est faite. — Savez-vous, M. Lamblard, que vous me prenez pour un véritable tortionnaire. Toute ma vie proteste contre votre accusation. Je ne porte le deuil nulle part, au contraire, et Mlle Durand ne se désolé pas au point que vous voulez bien affirmer. J'ajoute que vous plâchez excellemment votre cause. Et si je n'étais épris, comme je le suis, de la personne de Mlle Durand, je me mettrais volontiers à votre disposition pour vaincre la résistance que vous signalez, mais qui n'existe peut-être que dans votre imagination exaltée. — Vous me raillez, monsieur! Vous êtes souverainement injuste. Vous torturez un cœur qui n'a eu qu'un seul amour, qui a vécu dans l'espérance de le voir se réaliser un jour. Il n'est pas possible que vous persistiez dans votre désir puisque vous savez pertinemment que Mlle Lydie et moi nous nous aimons, que nous

avons fait le serment d'être l'un à l'autre et que nul n'aura le pouvoir de nous séparer. — Enfin, Monsieur Lamblard, que désirez-vous? Je ne pense pas que vous êtes venu chez moi avec des desseins de violence. Je suis un homme, que diable, et je connais les affaires d'honneur. — Oh! je sais bien! j'aurais pu vous provoquer et, les armes à la main, défendre celle que j'adore, qui était votre présence mais qui ne la souhaite pas. Piqué au vif par cette apostrophe injurieuse, M. Vordenave se leva tout d'une pièce. Il était pâle et fixant dans les yeux son adversaire, il insista fortement: — Quelqu'un vous a-t-il chargé d'une commission semblable, ou bien êtes-vous venu chez moi m'insulter sans motifs afin que je me livre sur votre personne à des actes violents que le code réprouve? — En me rendant chez vous, je n'avais qu'un but: vous faire entendre la voix de la raison. Je vois que je m'empêche en vain, que vous suivez un plan longuement réfléchi à l'avance, que vous allez consacrer le malheur de deux êtres qui avaient mis leur avenir dans les joies du mariage. Depuis votre apparition notre vie a été bouleversée. C'était le paradis dans toute sa radieuse pureté et vous nous avez précipités dans l'enfer avec vos machinations infâmes. M. Vordenave, lassé des insinuations de son interlocuteur, lui montra la porte: — L'entretien a assez duré. Je n'en puis supporter davantage, sortez! puisque vous ne savez pas garder votre calme chez un rival qui vous reçoit très poliment. — Oui, je pars, mais sachez que vous avez en moi un ennemi déterminé, féroce, qui jour et nuit vous épiera; si vous mettez votre idée à exécution, si vous poursuivez Lydie de vos désirs brûlants, je lui ferai savoir que vous avez l'habitude de chasser les femelles hors de chez vous quand elles ont cessé de plaire. Etienne allait se retirer, lorsque le négociant le retint par le bras, lui disant: — La suite à dimanche prochain.